

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ALBI - 8101 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 16/09/2026 - 3933 - 2022 B 00367 - 913 394 847 - BAL FINANCES

BAL FINANCES

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 238 500 €

Siège social : 2, Rue de l'Ecole Normale
81000 ALBI

R.C.S. ALBI 913 394 847



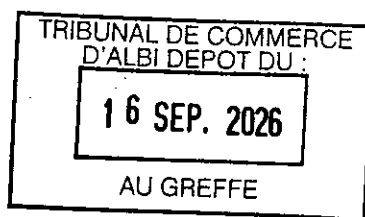
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DOCUMENTS DEPOSES EN UN EXEMPLAIRE

AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

- ◆ Comptes annuels
- ◆ Proposition d'Affectation du Résultat
- ◆ Décision d'Affectation du Résultat

2



2022 B 367

Certifié exact,
La Présidente :
LAURA MIQUEL

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

1.

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

COPIE CERTIFIEE CONFORME

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGRIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				BAL FINANCES - SIREN : 913394847		Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				238 500)	DA	238 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB	0
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK 0)	DC	0
	Réserve légale (3)					DD	555
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1 0)	DF	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)				EJ 0)	DG	9 610
	Report à nouveau					DH	0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	127
	Subventions d'investissement					DJ	0
	Provisions réglementées					DK	0
	TOTAL (I)					DL	248 791
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM
Avances conditionnées					DN	0	
TOTAL (II)					DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	0
	Provisions pour charges					DQ	0
	TOTAL (III)					DR	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS	0
	Autres emprunts obligataires					DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI 0)	DV	3 625
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	486
	Dettes fiscales et sociales					DY	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	0
	Autres dettes					EA	0
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	0
	TOTAL (IV)					EC	4 111
Ecart de conversion passif					ED	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	252 902	
RENOUVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	0
			- Écart de réévaluation libre			1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	4 111
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	0

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : BAL FINANCES - SIREN : 913394847						Néant ☐			
						Exercice N°			
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	0	FB	0	FC	0	
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF	0	
	Production vendue - services		FG	0	FH	0	FI	0	
	Chiffre d'affaires nets		FJ	0	FK	0	FL	0	
	Production stockée						FM	0	
	Production immobilisée						FN	0	
	Subventions d'exploitation						FO	0	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP	0	
	Autres produits (1) (11)						FQ	1	
							FR	1	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	0	
	Variation de stocks (marchandises)						FT	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	0	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	0	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	1 274	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	198	
	Salaires et traitements						FY	0	
	Charges sociales (10)						FZ	0	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	0	
			- dotations aux provisions				GB	0	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	0
	Autres charges (12)						GE	15 000	
							GF	16 472	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)									
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									
						GG	-16 471		
Opération à en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	0	
	Différences positives de change						GN	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	80 002	
							GP	80 002	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)									
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	0	
	Différences négatives de change						GS	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	63 405	
							GU	63 405	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)									
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									
						GV	16 598		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)									
						GW	127		

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

OGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : BAL FINANCES - SIREN : 913394847		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	0
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	0
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	0
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	0
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	0
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	0
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	80 003
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	79 876
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	127
RENOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	0
(2) Dont produits d'exploit, afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))		IG	0
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	0
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))		IH	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	0
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	0
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	0
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	0
(9) Dont transferts de charges		A1	0
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	0
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	0
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
facultatives A6 0 obligatoires A9 0			
dont cotisations facultatives Madelin A7 0 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 0			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	0
(7) Détail produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>BAL FINANCES</u>										Néant ☐										
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Augmentations										
										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	KD	0	KE	0	KF	0			
CORPORELLES	Terrains											KG	0	KH	0	KI	0			
	Constructions	Sur sol propre								dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0		
		Sur sol d'autrui								dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0		
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions								dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										dont composants	M3	0	KS	0	KT	0	KU	0	
	Autres immo corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers											KV	0	KW	0	KX	0		
		Matériel de transport											KY	0	KZ	0	LA	0		
		Matériel de bureau et mobilier informatique											LB	0	LC	0	LD	0		
		Emballages récupérables et divers											LE	0	LF	0	LG	0		
	Immobilisations corporelles en cours											LH	0	LI	0	LJ	0			
	Avances et acomptes											LK	0	LL	0	LM	0			
	TOTAL III											LN	0	LO	0	LP	0			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence											8G	0	8M	0	8T	0			
	Autres participations											8U	248 950	8V	0	8W	60 000			
	Autres titres immobilisés											1P	0	1R	0	1S	0			
	Prêts et autres immobilisations financières											1T	0	1U	0	1V	0			
	TOTAL IV											LQ	248 950	LR	0	LS	60 000			
Total général (I + II + III + IV)											ØG	248 950	ØH	0	ØJ	60 000				
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence						
										Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	0	1X	0	
CORPORELLES	Terrains											IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0	
	Constructions	Sur sol propre									IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0		
		Sur sol d'autrui									IR	0	MD	0	ME	0	MF	0		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions									IS	0	MG	0	MH	0	MI	0		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels											IT	0	MJ	0	MK	0	ML	0	
	Autres immo corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers											IU	0	MM	0	MN	0	MO	0
		Matériel de transport											IV	0	MP	0	MQ	0	MR	0
		Matériel bureau et informatique, mobilier											IW	0	MS	0	MT	0	MU	0
		Emballages récupérables et divers											IX	0	MV	0	MW	0	MX	0
	Immobilisations corporelles en cours											MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0	
	Avances et acomptes											NC	0	ND	0	NE	0	NF	0	
	TOTAL III											IY	0	NG	0	NH	0	NI	0	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence											IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0	
	Autres participations											IO	0	ØX	63 405	ØY	245 545	ØZ	0	
	Autres titres immobilisés											11	0	2B	0	2C	0	2D	0	
	Prêts et autres immobilisations financières											12	0	2E	0	2F	0	2G	0	
	TOTAL IV											13	0	NJ	63 405	NK	245 545	2H	0	
Total général (I + II + III + IV)											14	0	ØK	63 405	ØL	245 545	ØM	0		

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFiP N° 2054 bis-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : BAL FINANCES						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2025							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice		-					
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice		=					
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>BAL FINANCES</u>										Néant ☒					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissement et développement					CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial					RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles					PE		PF		PG		PH				
TOTAL I					RK		RM		RN		RO				
Terrains					PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre				PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui				PR		PS		PT		PU				
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions				PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ		QA		QB		QC				
Autres Immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers				QD		QE		QF		QG				
	Matériel de transport				QH		QI		QJ		QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL		QM		QN		QO				
	Emballages récupérables et divers				QP		QR		QS		QT				
TOTAL II					QU		QV		QW		QX				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)					ØN		ØP		ØQ		ØR				
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agenc. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres Immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)			NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)			NZ			
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunts à étaier								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DCFIP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>BAL FINANCES</u>										Néant ☐	
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
			1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T	0	TA	0	TB	0	TC	0	
	Provisions pour Investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U	0	TD	0	TE	0	TF	0	
	Provisions pour hausse des prix		3V	0	TG	0	TH	0	TI	0	
	Amortissements dérogatoires		3X	0	TM	0	TN	0	TO	0	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3	0	D4	0	D5	0	D6	0	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0	
	Autres provisions réglementées		3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0	
	TOTAL I		3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A	0	4B	0	4C	0	4D	0	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E	0	4	0	4G	0	4H	0	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	0	4K	0	4L	0	4M	0	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N	0	4P	0	4R	0	4S	0	
	Provisions pour pertes de change		4T	0	4U	0	4V	0	4W	0	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	0	4Y	0	4Z	0	5A	0	
	Provisions pour impôts		5B	0	5C	0	5D	0	5E	0	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F	0	5H	0	5J	0	5K	0	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R	0	5S	0	5T	0	5U	0	
	Autres provisions pour risques et charges		5V	0	5W	0	5X	0	5Y	0	
	TOTAL II		5Z	0	TV	0	TW	0	TX	0	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D	0	
		- corporelles	6E	0	6	0	6G	0	6H	0	
		- titres mis en équivalence	Ø2	0	Ø3	0	Ø4	0	Ø5	0	
		- titres de participations	9U	0	9V	0	9W	0	9X	0	
		- autres immobilisations financières	Ø6	0	Ø7	0	Ø8	0	Ø9	0	
	Sur stocks et en cours		6N	0	6P	0	6R	0	6S	0	
	Sur comptes clients		6T	0	6U	0	6V	0	6W	0	
	Autres provisions pour dépréciation		6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0	
	TOTAL III		7B	0	TY	0	TZ	0	UA	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C	0	UB	0	UC	0	UD	0	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		0		UF		0		
		- financières	UG		0		UH		0		
		- exceptionnelles	UJ		0		UK		0		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									1O	0	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

OGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>BAL FINANCES</u>										Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
						1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0		
		Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0		
		Autres immobilisations financières				UT	0	UV	0	UW	0		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	0		0		0		
		Autres créances clients				UX	0		0		0		
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0	Z1	0		0	0		
		Personnel et comptes rattachés				UY	0		0		0		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0		0		0		
	État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices				VM	0		0		0	
			Taxe sur la valeur ajoutée				VB	537		537		0	
			Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN	0		0		0	
			Divers				VP	0		0		0	
		Groupe et associés (2)				VC	4		4		0		
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	0		0		0		
		Charges constatées d'avance				VS	0		0		0		
TOTAUX					VT	541	VU	541	VV	0			
REMOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD	0						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	0						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF	0						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
						1		2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y	0		0		0		0
		Autres emprunts obligataires (1)				7Z	0		0		0		0
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	0		0		0		0
				à plus d'1 an à l'origine		VH	0		0		0		0
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	0		0		0		0
		Fournisseurs et comptes rattachés *				8B	486		486		0		0
		Personnel et comptes rattachés				8C	0		0		0		0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	0		0		0		0
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices				8E	0		0		0		0
		Taxe sur la valeur ajoutée				VW	0		0		0		0
		Obligations cautionnées				VX	0		0		0		0
		Autres impôts, taxes et assimilées				VO	0		0		0		0
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	0		0		0		0
		Groupe et associés (2)				VI	3 625		3 625		0		0
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	0		0		0		0
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				Z2	0		0		0		0
		Produits constatés d'avance				8L	0		0		0		0
TOTAUX					VY	4 111	VZ	4 111		0		0	
REMOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	0	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				VL	3 625
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	0						

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : BAL FINANCES				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET	Néant ☐		
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 31/12/2025	
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA 127	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WB 0		
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter (ligne ci-dessous))		WD 0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE 0	XE 0				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF 0	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG 0					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA 0	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB 0					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI 0	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX 0	XW 0				
	Amendes et pénalités		WJ 0	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ 0					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY 0		
	Impôt sur les sociétés								IZ 0		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL 0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 208B du CGI		L7 0	K7 0				
Régime des plus-values / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)				IB 0				
			- Imposées au taux de 0%				ZN 0				
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme				WN 0				
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO 0				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR 0	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU 0	Zones d'entreprises		SV 0	WQ 16 992			
Quota part de 12% des plus-values à taux zéro										M8 1 992	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1 0	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3 0	
TOTAL I										WR 17 119	
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT 0	
Prov. et charges à payer non déduc., intér., taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU 0	
Régime d'imposition particulière et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV 0				
			- Imposées au taux de 0 %				WH 16 598				
			- Imposées au taux de 19 %				WP 0				
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure				WW 0				
			- Imputées sur les déficits antérieurs				XB 0				
			Autres plus-values Imposées au taux de 19%				IB 0				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée						WZ 0				
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:		(		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A 0	XA 0			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX 0	
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY 0
	Majoration d'amortissement										XD 0
	Abattement sur le bénéfice et amortissements	France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quinzièmes A)	HT 0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2 0	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5 0	XF 0	
				S.I.L.C. (art. 208C)		K3 0	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA 0		
				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF 0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)		XC 0		
				Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP 0	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB 0		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS 0	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9 0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH 0	)	XG 0				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA 0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC 0						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB 0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD 0						
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI 0	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI 0						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL 0								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2 0	
TOTAL II										XH 16 598	
III - RÉSULTAT FISCAL											
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)		XI 521					
				Déficit (II-I)			XJ 0				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL 0					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)							XL 521				
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)						XN 0	XO 0				

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Abandons de créances	15 000

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>BAL FINANCES</u>				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	926
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	521
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	405
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	405
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	0
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV	0	ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X	0	8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D	0	9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K	0	9L
Totaux (Cadre III)			YN	0	YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice		Imputations	
		L1	0	0	Montant net à la fin de l'exercice
				0	

BAL FINANCES

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 238 500 €

Siège social : 2, Rue de l'Ecole Normale
81000 ALBI

R.C.S. ALBI 913 394 847



PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 18 JUIN 2026

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Je propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui s'élève à 126,51 €, au compte « Autres Réserves ».

Conformément à la loi, je rappelle que depuis la constitution de la société, aucun dividende n'a été distribué.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final flourish.

BAL FINANCES

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 238 500 €

Siège social : 2, Rue de l'Ecole Normale
81000 ALBI

R.C.S. ALBI 913 394 847



DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 18 JUIN 2026

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associée Unique, sur proposition de la Présidente, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui s'élève à 126,51 €, au compte « Autres Réserves ».

L'Associée Unique, en outre, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a vertical line, positioned on the right side of the page.